

LES AGACEMENTS DU RÉSEAU ANTI-ARNAQUES : LES AMENDES QUI NE SONT PAS ASSEZ SALÉES



Cette rubrique se propose de lister les pratiques commerciales qui ont le don d'agacer le **Réseau Anti-Arnaques**.

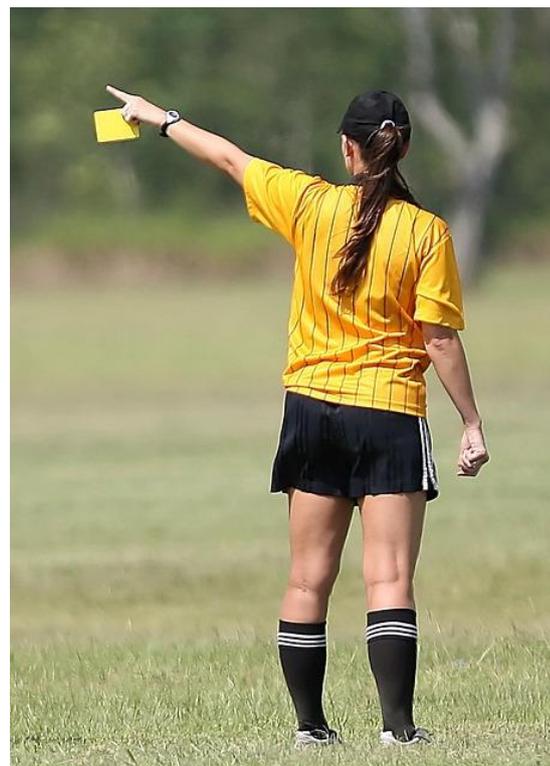
Nous allons suivre chaque semaine les états d'âme de **Martial**, retraité, consommateur avisé et exigeant, confronté aux promesses publicitaires les plus variées.

Martial revendique une origine alsacienne et c'est tout naturellement qu'il redouble d'attention lorsque des articles de presse évoquent sa région natale.

C'est ainsi qu'il a remarqué que deux sociétés alsaciennes avaient été épinglées par la **DDPP du Bas Rhin (Direction Départementale de la Protection des Populations)** :

- **ALSACE VINTAGE** n'honorait pas toutes les commandes de ses clients, ne communiquait pas l'ensemble des informations précontractuelles et n'avait pas daigné respecter les différentes injonctions administratives lui demandant de mettre en conformité son site internet. La sanction est tombée : une amende de 8 000 € a été prononcée ;
- **GAZ LIBERTÉ**, société spécialisée dans la fourniture de gaz propane, ne respectait pas le formalisme réglementaire (ce qui privait le consommateur d'informations essentielles sur les prix et leurs droits). Une amende de 10 000 € a été prononcée.

Martial reste convaincu que les amendes infligées à ces deux sociétés restent peu dissuasives par rapport aux gains substantiels que ces pratiques illicites ont engendré. De plus, condamner solidairement le dirigeant, en sa qualité de donneur de directives et de responsable, aurait constitué un avertissement et un bon moyen de décourager les mauvais comportements.



INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org).

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)